



La complémentaire santé des insuffisants rénaux et des diabétiques



DE NOMBREUX AVANTAGES S'OUVRENT À VOUS :

- pas de questionnaire médical à l'adhésion,
- pas de stage ou de délai de carence,
- une garantie spécifiquement étudiée pour vous, prenant en charge les dépassements en hospitalisation sans limitation sur le forfait hospitalier avec aussi des remboursements améliorés en optique et en dentaire,
- tiers payant avec les établissements et les professionnels de santé,
- télétransmission automatique avec la Sécurité sociale.

Une équipe à votre écoute

Tél. 0 811 460 829

mail : contact@aps-sante.com

www.aps-sante.com

**ASSOCIATION PREVOYANCE SANTE
BP N° 63 - 38242 MEYLAN Cedex**

